



Communiqué de presse **Halte à la répression syndicale**

La CGT Snecma Gennevilliers, lors de son assemblée de syndiqués du 13 octobre 2011, a pris la décision de riposter aux attaques faites à nos militants et salariés.

La CGT appelle donc les salariés le 19 octobre 2011 à se réunir devant la Préfecture de Nanterre dès 9h00 du matin pour défendre les libertés syndicales.

La place des syndicalistes ne doit pas être sur le banc des accusés. Ils défendent la justice sociale, le droit au travail et l'emploi.

La direction SNECMA, confrontée aux revendications des salariés, va rejoindre les patrons revanchards.

Elle maintient ses menaces et poursuit avec des condamnations judiciaires, au Tribunal de Nanterre, six militants CGT du centre de Gennevilliers.

Par cette traduction en justice, elle vise à rendre les luttes revendicatives illégales. Ces objectifs sont de rendre toute contestation impossible pour faire plus facilement passer sa politique de régression sociale.

Trois années après le mouvement revendicatif de 2008, d'ampleur nationale au sein du groupe SAFRAN (auquel appartient la SNECMA), la direction ne l'a toujours pas digéré.

La direction, par ces mesures d'intimidation, n'enrayera pas le mécontentement qui bouillonne parmi l'ensemble des catégories de personnel.

La CGT dans l'établissement de Gennevilliers, est le syndicat le plus reconnu par les salariés, et aux dernières élections professionnelles, le personnel dans son immense majorité lui a donné sa confiance.

L'attitude de la direction de la SNECMA est inadmissible, mais elle démontre, par ses actions juridiques, son incapacité à répondre aux véritables besoins des salariés.

L'expérience montre chaque jour que les injustices ne viennent pas des salariés mais bien de ceux qui les emploient et usent de leurs pouvoirs.

Arrêt immédiat de ces actions en justice contre les militants!

La CGT Snecma Gennevilliers appelle à un temps fort le 19 octobre 2011

RASSEMBLEMENT DES 9H00 DU MATIN DEVANT LA PREFECTURE DE NANTERRE